



**FONDS POUR
L'INCLUSION FINANCIÈRE**

UN PARTENARIAT POUR DES VIES MEILLEURES

Les microentrepreneurs et les petites entreprises du monde entier jouent un rôle vital au sein de leurs économies locales. Toutefois, leur situation est précaire et les obstacles qu'ils rencontrent pour accéder aux financements nécessaires pour croître sont immenses. Cela s'explique aussi bien par une difficulté à satisfaire aux exigences en matière de garanties et un faible niveau de connaissances financières, que par un accès physique compliqué par l'éloignement des points de fourniture des services financiers. La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'amplifier ces problèmes.

L'inclusion financière contribue à la réalisation de plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies (ODD). Pour les concrétiser, il est donc crucial d'apporter un soutien aux prestataires de services financiers qui s'adressent aux groupes vulnérables ainsi qu'un appui direct aux microentrepreneurs. Cette contribution est essentielle pour permettre aux petites entreprises de se remettre le plus rapidement possible des turbulences économiques engendrées par la pandémie de COVID-19 et pour renforcer leur résilience face aux effets de celle-ci et aux autres défis et chocs qu'elles peuvent rencontrer.

La Banque européenne d'investissement et le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg ont lancé le Fonds pour l'inclusion financière (FIF) en 2019 avec l'intention de l'ouvrir à des donateurs multiples cherchant à mettre leurs contributions au service de l'inclusion financière.

« Le Luxembourg est fier de soutenir la mise en œuvre de projets qui facilitent l'accès au financement et mettent en place des services financiers résilients, fiables et durables dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique par l'intermédiaire du Fonds pour l'inclusion financière. De tels projets sont déterminants pour favoriser la reprise économique post-pandémique dans ces régions et agissent comme un catalyseur pour la réalisation des objectifs de développement durable. »

Yuriko Backes, ministre luxembourgeoise des finances

Le Fonds pour l'inclusion financière aide les pays partenaires à atteindre les ODD 1, 5 et 8.



Il vise à améliorer l'inclusion financière et l'accès au financement responsable pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME) dans les économies émergentes et en développement. À cette fin, il accorde des subventions destinées au renforcement des capacités de toute une série d'acteurs du secteur de la finance inclusive. Ces aides non remboursables leur permettent d'améliorer la portée et la qualité des services financiers et non financiers fournis aux microentrepreneurs.

Les projets financés au titre du Fonds pour l'inclusion financière contribuent aux ODD 2, 3, 4, 7, 9 et 10.



« Ces dernières années, les marchés financiers ont mis au point des instruments visant spécifiquement à lever des fonds pour mener à bien les ODD.

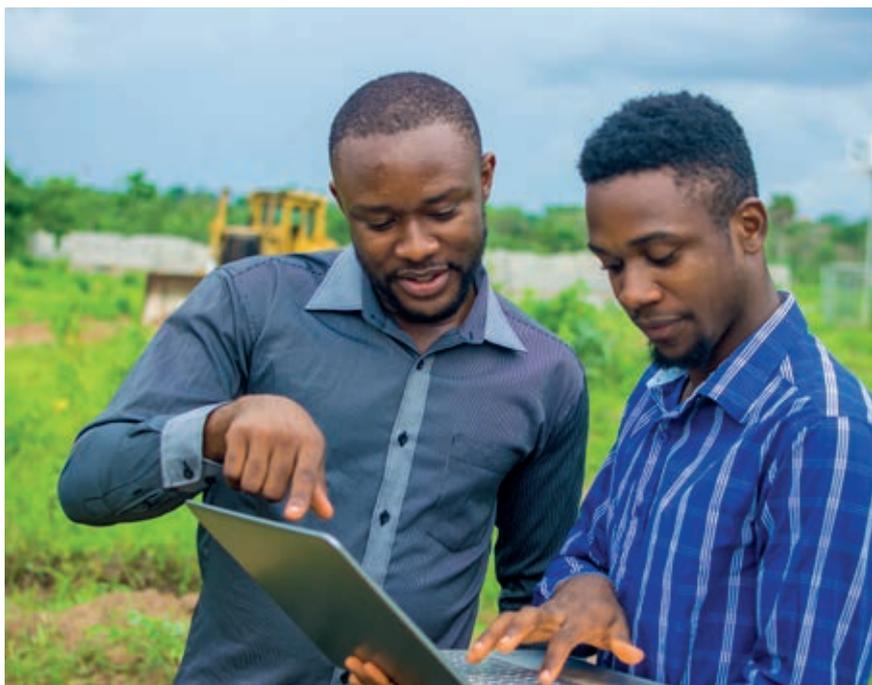
La microfinance a ouvert la voie à cette évolution et, à l’avenir, nous nous montrerons encore plus inclusifs. Après l’expérience positive du Luxembourg en matière de coopération, à travers le soutien des activités de microfinance de la BEI, nous rendons cette coopération accessible à d’autres parties intéressées en créant le Fonds pour l’inclusion financière.

La BEI apporte une assistance technique, mais aussi des connaissances de pointe sur les technologies numériques, les performances sociales, la lutte contre les changements climatiques et la résilience dans le domaine de la prestation de services financiers. »

Franz Fayot, ministre luxembourgeois de l’économie, de la coopération et de l’action humanitaire

Le Fonds pour l’inclusion financière est actuellement actif dans les pays d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique ainsi qu’au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

À ce jour, les ministères luxembourgeois des finances et des affaires étrangères et européennes (direction de la coopération au développement et de l’action humanitaire) se sont engagés à doter le Fonds d’une enveloppe globale d’environ 5,4 millions d’euros. Un montant de 4,5 millions d’euros sera consacré à des projets situés dans les régions d’Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique, et le solde de 900 000 euros, affecté à des projets dans le voisinage méridional de l’Union européenne. Le soutien à des projets relevant d’autres régions est possible en fonction des priorités régionales des donateurs actuels et futurs.



« L’inclusion financière est vitale pour donner aux petites entreprises la possibilité de croître et pour faire en sorte que les microentrepreneurs et leurs familles puissent avoir une vie meilleure. Outre ses investissements dans la microfinance, la BEI se réjouit de travailler avec le Luxembourg et d’autres donateurs en vue d’améliorer l’offre de services que ses institutions partenaires proposent à leurs clients. Ainsi, nous contribuerons à stimuler la reprise économique et à soutenir le développement économique durable au cours des prochaines années. »

Gelsomina Vigliotti, vice-présidente de la BEI



Des projets qui changent le cours des choses

Le Fonds pour l'inclusion financière est en mesure de soutenir les institutions de microfinance, leurs clients et les acteurs du secteur de la finance inclusive de multiples façons. Il est également doté de la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution des besoins sur le terrain et aider les bénéficiaires à relever les défis auxquels ils sont actuellement confrontés.

Chaque année, le Fonds identifie des domaines prioritaires à soutenir. En 2020 et 2021, l'accent a notamment été placé sur les objectifs suivants :

- **répondre aux besoins des prestataires de services financiers inclusifs et de leurs clients face à la pandémie de COVID-19 ;**
- **renforcer la résilience des institutions de microfinance et de leurs clients face aux changements climatiques**, notamment grâce à des pratiques agricoles durables et à l'accès aux énergies renouvelables ;
- **améliorer l'accès au financement au moyen de plateformes numériques ;**
- **faciliter l'accès à des soins de santé abordables et de qualité** pour les populations à faible revenu grâce à la microfinance ;
- **promouvoir l'autonomisation économique des femmes** en améliorant leur accès au financement responsable et (ou) en renforçant leurs compétences entrepreneuriales.

Élargir la portée des services financiers pour un impact réel

À ce jour, 23 projets ont été approuvés pour bénéficier d'un soutien au titre du Fonds pour l'inclusion financière : 18 se situent dans des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et 5 dans le voisinage méridional de l'Union européenne.

Voici quelques exemples des résultats attendus dans le cadre du Fonds pour l'inclusion financière :

- **contribuer à fournir des services financiers à près de 600 000 personnes** dans des régions éloignées et rurales en Zambie ;
- **soutenir le déploiement de services bancaires numériques au bénéfice de 26 400 personnes** en Ouganda ;
- **permettre à 200 000 microentrepreneuses**, également en Ouganda, d'accéder à des produits financiers et de les utiliser.

Les subventions octroyées par le Fonds sont plus modestes que celles d'autres fonds fiduciaires de la BEI, mais leur impact peut être considérable et inestimable pour les entrepreneurs, qui profiteront de plateformes numériques plus solides, de meilleures connaissances financières et d'un accès amélioré aux services dont ils ont besoin.

Simplifier les procédures pour la population et les entreprises malgaches

Les microentreprises sont à l'origine de la création de 31 % des emplois à Madagascar, mais elles sont généralement exclues du système bancaire traditionnel. Elles ont également tendance à avoir des activités à court terme et une rotation rapide, ce qui signifie que les décisions susceptibles d'avoir une incidence sur leur avenir doivent être prises rapidement et que les services dont elles ont besoin doivent suivre le rythme. Malheureusement, cela ne se passe pas toujours comme il faudrait. AccèsBanque Madagascar s'est récemment efforcée de réduire le temps nécessaire pour l'obtention d'un prêt de moins de 2 500 euros et a fait passer le délai d'approbation de cinq à deux jours. Toutefois, le dossier de demande de prêt repose toujours sur des processus manuels et des réunions en face à face dans les agences, ce qui est souvent peu pratique pour les clients. Le projet Quick-A d'AccèsBanque Madagascar, qui est soutenu par une subvention du Fonds pour l'inclusion financière, vise à remédier au problème en développant un outil numérique d'analyse et de traitement des demandes. Tous les renseignements requis pour le dossier sont recueillis par des chargés de prêt de la banque à l'aide d'une application sur smartphone et envoyés via le système pour examen et approbation. L'objectif de cette application est de faire passer de deux jours à trois heures le temps nécessaire entre la demande et l'approbation, les fonds étant mis à disposition immédiatement après la signature du contrat. Le projet prévoit en outre de former le personnel et les chargés de prêt à l'utilisation de l'application. AccèsBanque Madagascar s'attend à ce que le délai de traitement des demandes de prêt soit réduit de 85 % et à ce que la productivité des chargés de prêt augmente de 20 %.

Inclure les femmes et les jeunes dans la nouvelle normalité post-COVID

Pour des petites entreprises encore considérées comme trop informelles, petites ou risquées par les banques commerciales, mais dont les besoins dépassent ceux d'un prêt de microfinance traditionnel, trouver un financement peut poser des difficultés. En général, ces entreprises ont besoin de prêts de plus de 1 000 euros, souvent trop importants pour les institutions de microfinance mais trop petits pour les banques commerciales. Le terme « chaînon manquant » est souvent utilisé pour désigner ces situations. Le groupe Cofina est constitué d'un réseau d'institutions de microfinance d'Afrique de l'Ouest cherchant à remédier à ce problème en fournissant de la mésofinance à des petites et moyennes entreprises en croissance, souvent confrontées à un manque de possibilités de financement. D'une valeur minimale de 1 000 euros, les prêts relevant de la mésofinance sont spécifiquement destinés aux petites et moyennes entreprises, le segment situé entre les microentreprises et les grandes entreprises. Conséquence de la pandémie de COVID-19, de nombreuses entreprises ont dû réduire voire cesser leurs activités, et les établissements financiers ont souffert d'une baisse généralisée de leurs liquidités.

Une subvention d'assistance technique au titre du Fonds pour l'inclusion financière a été allouée à la filiale sénégalaise de Cofina afin de l'aider à réexaminer sa stratégie, ses produits et ses services à la lumière de la « nouvelle normalité » et à mieux comprendre les besoins des clients face aux effets de la pandémie. Ce projet aidera Cofina à mettre en place des politiques et des produits dont ses clients pourront immédiatement bénéficier : extension de la durée des prêts et différés de remboursement, mais aussi accroissement de la capacité de son personnel à conseiller les clients souhaitant améliorer la façon de gérer leurs activités et flux de trésorerie. Le personnel sera formé sur la manière de communiquer efficacement avec les clients. Le projet étudiera également la manière d'utiliser la technologie pour fournir des produits et des services sur mesure à un plus grand nombre de jeunes et de femmes afin d'élargir considérablement cette clientèle et son accès au financement.

Accès au financement pour l'éducation en République dominicaine

Fondesa, une institution de financement du développement en République dominicaine, mène depuis 2018 un programme de financement spécifique visant à améliorer l'accès des familles à faible revenu à l'éducation. Appuyé par un prêt de la BEI, le programme accorde des prêts aux étudiants dominicains issus de milieux à revenu faible ou moyen qui suivent des cursus universitaires et post-universitaires dans des établissements du pays ou à l'étranger.

Une subvention d'assistance technique du Fonds pour l'inclusion financière aide Fondesa à opérer une transition numérique afin de mettre à disposition de ses clients une plateforme virtuelle à partir de laquelle ils pourront effectuer des paiements, vérifier leurs remboursements et soldes de prêts et accéder à des dialogueurs facilitant la communication avec l'institution.

En proposant des canaux numériques automatisés, Fondesa espère attirer 5 000 nouveaux clients au cours des trois prochaines années, élargissant dans le même temps l'accès à l'éducation pour les Dominicains. La plateforme numérique devrait permettre d'effectuer 70 % de l'ensemble des opérations.

Davantage de services financiers pour les agriculteurs zambiens

AB Bank Zambia fournit aux MPME faisant partie de sa clientèle des services bancaires simples et centrés sur le client, tels que des prêts, des facilités de trésorerie et des comptes courants et d'épargne. Ces dernières années, la banque a entamé une importante transition numérique afin que ses clients puissent également avoir accès à des produits et canaux numériques et pour informatiser ses opérations afin d'en améliorer l'efficacité. L'un des volets les plus emblématiques de cette mue est la plateforme de « portefeuille mobile » eTumba, qui contribue à mettre une série de services financiers à la portée des populations éloignées et rurales, notamment en vue des remboursements de prêts et des évaluations du risque de crédit pour le renouvellement des prêts. On estime que 50 % de la population rurale zambienne est exclue des services financiers relevant de l'économie formelle et que seulement 34 % des adultes dont les moyens de subsistance dépendent de l'agriculture utilisent des services bancaires. Le Fonds pour l'inclusion financière a octroyé à AB Bank Zambia une subvention destinée à appuyer la mise au point et le lancement d'une gamme complète de services bancaires sur sa plateforme eTumba, ainsi qu'à renforcer la sensibilisation des populations des régions mal desservies, essentiellement rurales, à son offre. Une fonction notable permettra aux clients de transférer des fonds d'un compte courant vers un compte d'épargne rémunéré, bénéficiant à des agriculteurs qui, au moment de la récolte, génèrent la plus grande partie de leur revenu mais qui, à d'autres moments, font face à des pénuries de liquidités. Grâce à eTumba, ils auront la possibilité d'effectuer un virement immédiat d'un compte à l'autre. AB Bank Zambia vise à atteindre un nombre important de clients nouveaux et existants au-delà de ses agences traditionnelles, à créer des produits intuitifs conçus pour les clients et les entreprises en milieu rural, à rendre les services financiers plus accessibles pour les femmes et à accroître la capacité d'investissement des populations rurales en utilisant des processus automatisés permettant d'accorder des prêts rapidement et efficacement.

AVANTAGES DE LA CONTRIBUTION AU FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE

Le Fonds pour l'inclusion financière offre à des donateurs partageant la même optique l'occasion de mettre en commun des ressources en vue d'appuyer des projets de renforcement des capacités absolument nécessaires et axés sur la demande, destinés à des bénéficiaires réputés dans des pays d'Afrique, des Caraïbes, du Pacifique et au-delà. Bien que relativement modestes, ces subventions présentent des avantages considérables pour les populations, avec des résultats tangibles. Le Fonds pour l'inclusion financière est polyvalent : les subventions peuvent être utilisées pour toute une série de projets, allant de la mise en relation de microentrepreneurs et de petites entreprises avec des options de financement via des plateformes numériques, au soutien des cheffes d'entreprises, en passant par l'amélioration des processus de demande et de décaissement des prêts. La BEI possède une vaste expérience de la gestion de fonds fiduciaires pour le compte de donateurs et le Fonds pour l'inclusion financière offre une plateforme solidement structurée pour l'identification, l'évaluation, la passation de marchés et la réalisation du suivi en ce qui concerne des projets de renforcement des capacités d'une valeur indéniable. Les priorités individuelles des donateurs peuvent être prises en compte et l'approche rigoureuse et professionnelle de la BEI en matière de gestion du fonds est pour les partenaires un gage d'utilisation efficace de leur contribution en vue de promouvoir l'accès à un financement responsable et inclusif.



Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
www.eib.org – info@eib.org



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

 twitter.com/EIB
 facebook.com/EuropeanInvestmentBank
 youtube.com/EIBtheEUBank

